

[Text]

there should be an assessment in the selection process to determine whether it provides any insurance that these immigrants can become successfully established in Canada? I spend an eternity fighting with the department that they themselves should decide. Some chap who is an immigration counsellor gets moved, assigned to some field office, and frankly he could not say whether the person was going to be successfully integrated into Canadian life any more than I can tell what the temperature up on Jupiter is.

Frankly, as for an immigrant settling in Canada, many of them have a quality that Canadians do not have; that is, a desire to spit on their hands and get on with the job. This is the sort of thing that bothers me, that this comes down to.

There are other conclusions that have to be explained, and we will get into it. How can you determine—you, as the Auditor General—that our immigration policy, our immigration program, does or does not meet the target?

• 1220

There is no doubt about it. We are into a quota immigration program with the provincial governments. They do not call it that, but that is what it is. You can tell how it works because certain posts abroad slow down in their processes. If they had been going too fast, they are getting to the cap of their quota—say Hong Kong or Manila—and then the thing just slows down to an eternity.

The problem is, Mr. Dye, in all of this, I think your people and the immigration personnel forget they are dealing with people; to them immigration is merely the handling of a file, not another person. Frankly, sometimes I think they do better handling cattle than they do our immigrants.

Also, there is this question here that there are 10% discretionary visas granted within Canada. Thank God, they are! As it is, the department for immigration has been organized, reorganized, super-reorganized, and now they have an extra layer over in External Affairs. It is a wonder that anybody gets processed at all, or that any officers can arrive at any decisions.

And here is another thing I find in the report: the decision-making has to be so controlled and so vetted as maybe to be reported to Parliament. Parliament is the last place in the world to make decisions. That is a policy body. It is not an administrative section of government.

So I just wonder, you know. You can control yourself until you are going to have to ask somebody's permission to breathe. There is a tendency towards that in government.

[Translation]

Par exemple, quelle est leur compétence pour déterminer s'il devrait y avoir une évaluation du processus de sélection pour assurer que ces candidats à l'immigration s'établissent avec succès au Canada? Cela fait une éternité que je me bats avec le Ministère pour qu'ils puissent décider eux-mêmes. Les conseillers des services d'Immigration sont sans cesse déplacés d'un bureau local à un autre, et il leur est tout aussi impossible de dire si un immigrant s'intégrera avec succès à la société canadienne qu'il m'est impossible de dire quelle est la température sur Jupiter.

Beaucoup des immigrants qui viennent s'installer au Canada ont une qualité que les Canadiens n'ont pas: la volonté de retrousser leurs manches et de se mettre au travail. C'est cela qui est important et qui me gêne dans vos conclusions.

Il y a d'autres conclusions qui doivent être expliquées, et nous y reviendrons. Comment pouvez-vous dire, vous, le Vérificateur général, que notre politique d'immigration, que notre programme d'immigration remplit ou ne remplit pas ses objectifs?

Cela ne fait aucun doute. Nous avons un système de contingentement de l'immigration par province. On ne le dit pas ouvertement mais c'est de cela qu'il s'agit. Nous savons très bien que le contingentement se fait par le biais de la lenteur administrative de nos missions à l'étranger. Si l'on a un peu trop admis d'immigrants d'une certaine provenance, par exemple Hong Kong ou Manille, et que l'on est proche d'épuiser le quota, la procédure administrative se ralentit et nécessite une éternité.

Le problème dans tout cela, monsieur Dye, est que le personnel de l'immigration et vos collaborateurs oublient qu'il ont affaire à des êtres humains, pour eux, un immigrant n'est qu'un dossier et non pas une personne. Franchement, j'ai parfois l'impression que l'on traite mieux le bétail que nos immigrants.

A cela s'ajoute le fait que 10 p. 100 des visas alloués sont discrétionnaires. Dieu sait combien ils sont discrétionnaires! Le ministère de l'Immigration a été organisé, et réorganisé, et super-réorganisé et on a instauré maintenant un échelon administratif supplémentaire au niveau des Affaires extérieures. C'est un miracle que certains dossiers arrivent à être expédiés et que les agents parviennent, de temps à autre, à prendre une décision.

Je remarque encore un autre élément dans le rapport. La prise de décision est tellement contrôlée, est tellement encadrée dans le seul but de la placer sous le contrôle du Parlement. Le Parlement devrait cependant être le dernier à rendre des décisions à ce sujet. Le Parlement est chargé de la politique du gouvernement, il ne constitue pas une branche de son administration.

Je suis donc bien obligé de me poser des questions. On impose un contrôle tellement stricte qu'il faut demander l'autorisation de respirer et c'est une tendance que l'on voit s'amplifier aujourd'hui.